

DISPOSITIF

**RÉGION
FORMATION
« PRÉPA Clés
Avenir »**

DATES

Du Premier
semestre
Du 01/01/2024 au
31/12/2024

**EFFECTIF
PREVISIONNEL :**
171 Stagiaires

COÛT
Formation financée
par la Région des
Pays de la Loire



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDUS SOCIAL EUROPÉEN



PREPA CLES AVENIR ANNEE 2024 - ANGERS

- Lieu de déroulement de la formation:

ADAPEI Formation, 12 Bis rue de l'Asile Saint-Joseph, 49000 ANGERS

APTIRA, 34 rue des Noyers, 49000 ANGERS

INFREP, 5 Square de l'Etoile, 49000 ANGERS

GRETA CFA 49, 2 Rue de Létanduère, 49000 ANGERS

- Contact de l'organisme mandataire: **02.41.88.63.27**

- Adresse de contact mail : **prepaclesavenir@adapei49.asso.fr**

OBJECTIFS

- Favoriser l'insertion des publics par la construction de parcours individualisés d'accès à la qualification et à l'emploi
- Permettre aux stagiaires d'élaborer ou de confirmer un projet professionnel réaliste et réalisable en leur permettant d'acquérir ou de valoriser les compétences indispensables à leur entrée en formation ou dans l'emploi.

PARCOURS, DUREES ET CONTENUS

La formation se décompose en trois parcours distincts :

- **Le parcours PCA Compétences clés : APTIRA, INFREP, GRETA-CFA 49, FORMACLES**
Il s'adresse aux demandeurs d'emploi ayant des besoins de conforter une ou plusieurs compétences clés. Le niveau de langue requis est A2 oral.
- Il dure jusqu'à 5 mois pour un maximum de 450h en centre.
- **Le parcours PCA Elaboration de projet : ADAPEI FORMATION**
Il s'adresse aux demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, éloignés de la formation et de l'emploi ayant besoin d'être mobilisés et accompagnés sur la durée. Le niveau de langue requis est A2 oral.
Il dure jusqu'à 5 mois pour un maximum de 450h en centre.
- **Le parcours PCA FLE : APTIRA**
Il s'adresse aux demandeurs d'emploi allophones et n'ayant pas validé un projet professionnel en France. Le niveau de langue requis est A1 oral.
Il dure jusqu'à 6 mois pour un maximum de 560h en centre.

Le parcours du stagiaire sera construit selon ses besoins à travers des modules d'interculturalité, de connaissance de soi, de découverte des secteurs et métiers porteurs et de méthodologie de projet professionnel.

Quel que soit le parcours, une acquisition ou un approfondissement des compétences clés sera proposé. Une certification pourra être proposée au stagiaire en fin de parcours.

PRINCIPAUX PUBLICS CONCERNES - PREREQUIS

- Demandeurs d'emploi jeunes ou adultes de plus de 16 ans, de niveau de formation 4 (validé) maximum, y compris les jeunes sortis de formation initiale depuis moins de 6 mois
- Personnes, de niveau supérieur à 4, qui sont dans l'obligation de se reconvertir professionnellement pour raison médicale
- Personnes placées sous-main de justice sur la validation d'un projet d'insertion professionnelle par les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) et des services référents (Pôle emploi ou Mission locale).
- Les demandeurs d'emploi en Contrat de Sécurisation Professionnelle sont éligibles au dispositif dès lors qu'aucune autre possibilité de financement n'est mobilisable
- Aux stagiaires des formations « VISA Métiers » en difficultés sur les compétence clés
- Aux salariés des SIAE
- Aux salariés inscrits à Pôle Emploi dès lors que leur contrat est inférieur à 15h/semaine
- Aux fonctionnaires et salariés en congé sans solde ou en disponibilités dès lors qu'ils sont inscrit en tant que demandeur d'emploi

Prérequis :

- Être volontaire et motivé pour s'inscrire dans un parcours de formation visant à terme l'insertion professionnelle
- Être âgé d'au moins 16 ans
- Avoir une maîtrise suffisante de la langue française orale pour suivre la formation (niveau requis minimum A1 oral)
- Avoir un état de santé stabilisé ou bénéficiant d'une prise en charge ou d'une compensation
- Avoir levé tous les freins périphériques **avant** l'entrée en formation (logement, garde d'enfant, transport, etc.)
- Pour les étrangers, avoir un titre de séjour les autorisant à travailler et valide la totalité de la durée de la formation et avoir un numéro de sécurité sociale personnel

CONTACTS :

Pour tous renseignements :

Abir BEN GAMRA ou Jeanne

GUILLOCHEAU

02.41.88.63.27

prepaclesavenir@adapei49.asso.fr

Coordinateur du dispositif :

Sébastien LAVAUD

slavaud@adapei49.asso.fr

Documents à apporter le jour de l'information collective:

- Pièce d'identité valide
- Notification Pôle Emploi
- Attestation CPAM/MSA/RSI
- RQTH *le cas échéant*

REGION FORMATION – PREPA Clés Avenir

Numéro de dossier Extranet de gestion : PCA lot 5 - composante

Effectif prévisionnel par an : 171 parcours

Dispositif financé par la Région des Pays de la Loire

MODALITES DE RECRUTEMENT ET DE SELECTION

- **Date(s) et heure(s) :**

Toutes les trois semaines, le mardi, à compter du 09 janvier 2024.

La réunion débutera à 9h.

Les tests et les entretiens se feront à la suite.

Les candidats doivent se présenter un quart d'heure avant munis d'un masque et de leur matériel.

Une fois l'appel terminé, plus aucun candidat ne sera accepté sur la journée concernée.

- **Lieu : Salle Corbeille, 34 Rue des noyers, 49000 ANGERS – Salle**

- **Déroulement :**

Matin : Réunion d'information et tests écrits

Après-midi : Entretiens de sélection

MODALITES PRATIQUES ET INSCRIPTION

- Prescription par le conseiller valideur de projet via SOFI (Aude, Ouiform...) ou envoi d'une fiche descriptive à l'adresse mail pour les structures sans accès à SOFI.

Aucun candidat ne sera recontacté par la structure : le conseiller valideur doit s'assurer à l'avance que le candidat a bien pris note de la date et heure de la journée sur laquelle il est positionné

- Auto positionnement par envoi d'un mail ou par téléphone

- **Nature des tests de sélection le jour de l'information collective :**

1. Test écrit, permettant de vérifier l'acquisition des fondamentaux minimum : lire / écrire / compter
2. Entretien de sélection : permettant de vérifier les prérequis et l'adhésion du candidat à l'action proposée
3. Analyse des dossiers et sélection des candidats
4. Transmission des résultats des sélections aux candidats et aux conseillers valideurs de projet

EVALUATION DE LA FORMATION

Selon le parcours du candidat, l'évaluation s'effectuera tout au long du parcours et par la validation du projet devant un jury et/ou le passage d'une certification.

SUIVI DE LA FORMATION

Dialogue de gestion :

Une fois par an une réunion sera organisée pour faire le bilan de l'action en présence de techniciens de la Région, de représentants du mandataire, des co-traitants et des organismes valideurs.

Elle permettra de faire le point sur la mise en œuvre du dispositif, d'évaluer la qualité globale des prestations proposées aux stagiaires, d'ajuster la commande, d'adapter les modalités d'organisation et de rencontrer les stagiaires.

Bilans :

Les dates et lieux des bilans de mi-parcours et bilans finaux seront communiqués ultérieurement.

REFERENTS

- Conseil Régional : BENOIT Morgan - morgan.benoit@paysdelaloire.fr

- Mission locale: DELAUNAY Anne – adelaunay@mia.49

- Pôle Emploi : SICARD Sabine (Flash) - sabine.sicard@pole-emploi.fr

- Cap Emploi : BOISSIERE Anne-Lise – al-boissiere@cap-emploi49.fr

- Conseil Départemental 49 : Mélanie LAMY - melanie.lamy@maine-et-loire.fr